

PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt :
Bruxelles X
N° d'agrément : P 801196

Lettre aux habitants

Nouvelles de l'ACQU n° 103 mars 2020

Publication trimestrielle de l'Association de Comités de Quartier Ucclois (ACQU) asbl N° d'entreprise 418.110.283
Siège social : av. du Maréchal, 20A, 1180 Uccle
www.acqu.be

S O M M A I R E

- | | | | |
|--|----|--|----|
| • « QUEL EST LE RÔLE DE L'ACQU AUJOURD'HUI ? » | 3 | • « OXY 15 », UN COMITÉ DE QUARTIER À LA CROISÉE DES CHEMINS | 16 |
| • LE FRELON ASIATIQUE EST PRÉSENT À UCCLE ! | 8 | • LES BOUCHONS EN LIEGE SE RECYCLENT | 20 |
| • LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CHAUSSÉE D'ALSEMBERG | 11 | | |
| • SOIGNER LA TERRE, À BRUXELLES | 12 | | |



L'Association de Comités de Quartier Ucclois

Les Comités membres effectifs

Andrimont

Georges COPINSCHI, av. d'Andrimont 43
tél. : 02.375.12.87

Association protectrice des arbres en forêt de Soignes (APAFS)

André STANER, rue des Moutons, 23
02.375 00 52 staner.debvmb@skynet.be

Bosveldweg asbl

Francis ROGER FRANCE, av. Brunard 11
tél. : 02.375.37.48.

Calevoet - Bourdon

Didier GOSSET, Dieweg, 20
GSM : 0475.96.13.57
info@calevoet.org - www.calevoet.org

Floride - Langeveld asbl

Chantal DE BRAUWERE 0477.291.270
chantaldebrauwere@hotmail.com

Fond'Roy, asbl

av. Fond' Roy, 147 - Kathleen STAQUET
GSM : 0477.35 86 86
comite@fondroy.org

Gracq Uccle

Thierry WYNSDAU, av. G. Herinckx 36
GSM : 0498.54.05.90
uccle@gracq.org - www.gracq.org

Groeselenberg

Vincent SCORIELS, rue Groeselenberg
130
tél. : 02.376.25.52

Les amis du bois de Verrewinkel

Georges LEWY, av. Buysdelle 74
tél. : 02.374.05.73
www.lesamisduboisdeverrewinkel.be

Longchamp - Messidor asbl

Anita NYS,
av. W. Churchill 39/9 - anys@arcadis.be
www.longchamp-messidor.be

Ophem & C°

Yvette LAHAUT, rue des Myosotis 20
tél./fax : 02.376.61.71
yvettelahaut@yahoo.fr

Parc Brugmann

Emmy STRUYVEN,
av. de la Ferme Rose, 12 (b.3)
02.345.71.07
struyven.brochart@gmail.com

Parc Raspail

Nicola da Schio, rue V.Allard 77 (b.28)
Tél. 0485.75 62 27

Plateau Engeland-Puits

Luc VAN DE WIELE, chemin du Puits 77
tél. : 02.374.81.04
www.plateauengeland.be

Protection et avenir d'Avijl

Catherine TOUSSAINT
(Cf Administrateur) - www.avijl.org

Kinsendael - Kriekenput

Martine DE BECKER, rue des Bigarreaux, 34
02.375 78 88 et 0479.95 17 28
martine.de-becker@basf.com

Quartier St-Job

Stéphane DAVIDTS, av. Berlaimont 7 à
1160 Bruxelles - tél. (B) : 02.373.57.01
stephane.davidts@skynet.be

Quartier Lorraine

Denys RYELANDT - (Cf Administrateur)

OXY 15, Mon quartier, Ma vie asbl

Xavier RETAILLEAU
(Cf Administrateur) - www.oxy15.be

SOS Kauwberg - UCCLA NATURA asbl

rue Geleytsbeek 29
Stéphane ROYER, tél. : 0496.70.64.51
www.kauwberg.be

Uccle n'est pas un long fleuve tranquille (UPFT)

Bertrand CHARLIER, ch. St Job 317
tél. 02.374.90.27

Vallée du Linkebeek

Henri VERLAET, Moensberg 31
tél. : 02.374.13.53
www.valleedulinkebeek.be

Vivier d'Oie - Place St Job

Kamal CHEHAB, av. du Prince de Ligne, 82
kamalchehab@hotmail.com
tél. : 02.537.39.69

Vanderkindere - Bascule

Christella DI FIORE
Tél. 0479.612 440
comitevdkbascul@gmail.com et
www.comitevdkbascul.com

Bascule - Rivoli

Damien ANGELET rue Stanley, 37 (b.1)
0483. 485 433
damien.angelet@dipobel.fed.be

PERSONNES DE CONTACT

Geleytsbeek

Bernard JOURET
(Cf Administrateur)

Melkriek - Truite - Trois Rois - Vervloet

Jacques HIRSCHBÜHLER,
chemin de la Truite, 31
02.332.23.99 et 0498.540.560
j.hirschbuhler@gmail.com

Gare d'Uccle-Stalle

Michel HUBERT, rue V. Allard 273
tél. (P) : 02.332.22.23
tél. (B) : 02.211.78.53

De Fré - Echevinage

Michel DEVRIESE
(Cf Administrateur)

Observatoire

Eric de BECO, av. de l'Observatoire, 39
02.374.27.44

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur : **BERNARD JOURET**

Président

MICHEL DEVRIESE - av. De Fré 29
tél. : 02.374 85 80 - michel.devriese@skynet.be

Vice-Président

DENYS RYELANDT - av. du Maréchal 20 A
tél. : Bureau 02.375 78 84 - Privé 02.374 97 03

Trésorier

XAVIER RETAILLEAU - rue du Château d'Eau 97
tél. / fax 02.374 32 95 - xavier.retailleau@skynet.be

Marc DE BROUWER - rue Geleytsbeek 29

tél. & fax : 02.374.60.34
GSM (préféré) : 0472.719 790 - cepvdqa@skynet.be

BERNARD JOURET - av. de la Chênaie 9 C

tél. : 02.375 28 48 - ab.jouret@skynet.be

Nicole DUSSART - Bosveldweg 67

tél. : 02.374.23.00 - nicole.dussart@skynet.be

François GLORIE - av. de Floréal 35

tél. : 02.344.48.88 - info@francoisglorie.be

Pierre GOBLET - rue Edouard Michiels 13

tél. : 02.376.57.02 - pierregoblet@skynet.be

Jean LESEUL - rue Groeselenberg 69

tél. : 02.375.06.29 - jean.leseul@gmail.com

Benoît MALDAGUE - av. W. Churchill 222/10

GSM : 0498.56 00 12 - ben.maldague@gmail.com

Catherine TOUSSAINT - Montagne de St Job 139

tél. : 02.374.02.60 - kther@belgacom.net

Christian HUBIN - Rue du Repos, 128

tél. : 02.375 15 10 - mireilledemuyter@skynet.be

Susan WILD - rue Benaets, 75

tél. 0477.47.18.17 - susan.e.wild@gmail.com

Chargée de mission :

Florence VANDEN EEDE
florence.acqu@gmail.com
GSM : 0476. 927 980

La « Lettre aux habitants »

Éditeur responsable : Michel DEVRIESE

Coordination : Denys RYELANDT

La « Lettre aux Habitants » peut être consultée sur
le site internet de l'ACQU : www.acqu.be

Les opinions exprimées n'engagent pas nécessairement l'ACQU

Courriel : acqu.asbl@gmail.com

Impression : Van Ruys Printing

Tirage :

10.000 exemplaires imprimés sur papier recyclé
N° de compte de l'ACQU : BE61 3100 7343 1817

La LETTRE est publiée avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles et de la
Région de Bruxelles-Capitale.

« QUEL EST LE RÔLE DE L'ACQU AUJOURD'HUI ? »

A la suite d'une discussion lors d'une « mise au vert » à la mi-février, **les administrateurs de l'ACQU ont été invités à faire part, chacun de son côté, de leur perception de notre association** en répondant, en une dizaine de lignes, à la question : « Quel est le rôle de l'ACQU aujourd'hui ? »

Depuis 1973 et la constitution des comités de quartier qui se sont fédérés la même année, notre société a évolué, certains médias sont apparus (les radios libres, comme celle de l'ACQU Radio 1180, une pionnière) puis ont disparu avec l'arrivée d'internet et des réseaux sociaux. Il est alors intéressant pour ses administrateurs de faire le point.

Le rôle du rédacteur, qui a reçu les contributions des 13 administrateurs plus celle de la chargée de mission, a été de les analyser et de présenter une synthèse sous forme des aspects et rôles qui ont été le plus cités dans les réponses.

Ce qui est intéressant, c'est de constater combien un même sujet peut générer de multiples facettes, combien il peut y avoir d'approches variées pour arriver in fine à un même objectif. Il y a bien sûr des répétitions mais pas de divergence. C'est heureux car les administrateurs forment un collège au sein duquel s'expriment des personnalités différentes qui cherchent à arriver à un même but.

Principaux aspects relatifs à la perception de l'ACQU relevés par ses administrateurs :

- Son action est ancrée dans une histoire du mouvement citoyen, depuis le Livre Blanc relatif au Ring – sud en 1978, et y a acquis crédit et reconnaissance auprès du monde politique.
- Elle vise un aménagement du territoire respectueux de l'humain et de la nature où les différents modes de déplacement cohabitent harmonieusement.
- Ses analyses, ses actions et ses prises de position sont citoyennes et privilégient l'intérêt général et une vision pérenne de la société, en opposition à des réactions nimbystes qui ne recherchent qu'à privilégier des intérêts particuliers.
- En tant qu'association d'éducation permanente, elle participe à la démocratie locale et à l'éducation du citoyen, en travaillant avec les habitants et pour les habitants.
- Elle communique via les différents médias et principalement la Lettre aux habitants qui est informative, sensibilisatrice et qui ouvre le débat.
- Elle aide à la constitution, soutient et fédère les comités de quartier. Elle relaie les problématiques en soutenant et privilégiant l'action de proximité menée par les comités ou les habitants. Elle crée du lien entre les comités, les habitants. Elle les représente dans des associations coupoles (IEB, Bruxelles Nature, ...)



ET VOICI COMMENT LES ADMINISTRATEURS VOIENT LE RÔLE DE L'ACQU :

Qu'est-ce que l'ACQU ? Quel est son rôle ?

1. L'ACQU est une asbl qui est chargée d'aider les comités de quartier à se faire entendre et, le cas échéant, à être soutenus face aux autorités en cas de litige.
2. Elle se donne comme objectif d'informer et faire réfléchir les citoyens sur les enjeux sociétaux au départ de nos valeurs détaillées dans la charte et qui concerne des problématiques variées allant de l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la mobilité en passant par l'éco-responsabilité, etc....
3. Elle défend les intérêts des habitants d'Uccle (donc y compris au travers des comités d'habitants) au côté des autres associations de même type dans les autres communes et associations transversales (IEB, Natagora ...) vis-à-vis des autorités, et plus particulièrement de la Région de Bruxelles Capitale.
4. Elle s'appuie sur une tradition bien établie et pérenne basée sur la qualité de ses actions, analyses, et interventions reconnues par l'ensemble des acteurs de la sphère publique et des particuliers qui ont été amenés à la connaître depuis plus de 40 ans.

L'ACQU a un rôle de sensibilisation et d'information aux problèmes d'environnement liés aux aménagements du territoire de la Commune dans sa globalité (urbanisme, mobilité, pollution...), tant auprès des habitants que des politiques et, le cas échéant de veiller au respect de la législation dans ces domaines (dans la mesure de ses moyens).

L'ACQU joue également un rôle de relais et d'appui aux requêtes des habitants et/ou des politiques (si celles-ci rentrent dans ses objectifs), tout en jouant un rôle d'arbitre extérieur afin d'éviter de tomber dans le nimbysme. Et ce d'autant plus que l'ACQU a le mérite d'être une association qui a vécu, qui possède un historique et qui a pris le temps de pouvoir asseoir sa réputation et sa crédibilité.

L'ACQU peut également venir en aide à ses membres pour résoudre certains problèmes ou répondre à certaines questions liées à leur environnement, et aussi expliquer comment se faire entendre.

Toute une série de questions subsidiaires viennent s'ajouter :

- l'ACQU est-elle suffisamment explicite et audible auprès de ses membres ?
- Sommes-nous suffisamment écoutés ?
- Notre action et notre visibilité sont-elles comparables à celles d'autres associations environnementales (ARAU, IEB...) ?
- Ne serait-il pas opportun de poser cette question aux comités membres, lors de l'AG par exemple, pour savoir ce qu'ils attendent finalement de nous ?

Quel est le rôle de l'ACQU aujourd'hui ?

Parlons des rôles (au pluriel).

Le rôle essentiel que je vois est la promotion d'un « vivre ensemble » harmonieux, dans une ville du XXI siècle. Pas simple, car Uccle est sous pression(s) :

- pression urbanistique qui grignote tout m² non encore bâti, mettant à mal le caractère vert et aéré de notre Commune
- pression de la circulation automobile et difficile équilibre à trouver entre les différents modes de déplacement.
- enjeux climatiques et urbanistiques découlant des 2 premiers points.

Les Ucclois peuvent avoir des intérêts totalement divergents les uns des autres, voire même vivre une situation schizophrénique, étant parfois eux-

mêmes responsables des maux qu'ils déplorent par ailleurs.

De plus, la complexité du monde dans lequel on vit rend souvent difficilement « lisibles » deux aspects importants :

- quels sont les processus décisionnels de notre vie en société ?
- quelles sont les relations de causes à effets de nos choix de vie ?

On peut en déduire que nos rôles tournent :

- autour de l'éducation du citoyen à propos de ces enjeux de société
- l'aide à nos associations membres pour les aider à comprendre et à agir
- aller nous-même « au feu » quand nous estimons nécessaire d'agir directement.

Le rôle de l'ACQU aujourd'hui ?

Le fonctionnement actuel de l'ACQU, (La Lettre, dossiers, interventions, interpellations, participation à des enquêtes publiques, débats publics.), connu de tous, correspond toujours et de manière plus pressante à une attente et des besoins toujours présents à Uccle.

Besoins renforcés par la pression des promoteurs, des plans de mobilité peu adéquats (chaussée d'Alseberg, Métro3), des PAD, PRAS, peu lisibles, complexes à aborder, des enquêtes

publiques « clé sur porte » ; une urgence climatique à traduire dans nos pratiques urbaines (habitat, mobilité).

La notion ACQU mouvement citoyen, dans le sens de rendre des processus décisionnels moins opaques et accessibles aux citoyens, est importante : les mouvements démocratiques traditionnels s'essouffent ; le maintien et/ou sursaut de la démocratie viendra, entre autres, de mouvements de base ; l'ACQU en est un, à sa modeste échelle locale.

Selon moi l'ACQU doit continuer à défendre l'intérêt général sur base de ses statuts.

Mais il faut aussi que le soutien aux comités soit plus visible et concret. Il ne faut pas faire le travail à leur place mais les accompagner dans leur démarche entres autres administratives.

Il faut aussi leur apporter un soutien financier s'ils le demandent (en vérifiant tout de même que les comités œuvrent bien dans le cadre de la charte).

Mais encore une fois, il s'agit d'un soutien et pas d'assumer la totalité des besoins.

L'idée récente d'un courrier des lecteurs est une excellente initiative.

L'idée aussi d'aller sur le terrain en organisant des rencontres-débats est importante. Il faut que ces rencontres s'organisent à différents endroits de la Commune, en particulier dans les zones où l'ACQU est peu ou pas implantée.

L'ACQU, c'est d'abord une association solidaire de comités de quartier.

Par solidaire, j'entends qu'elle a été fondée pour que tous les comités membres s'entraident et ne soient surtout pas dominés par le «not in my backyard».

Le combat contre le périphérique sud est l'exemple type qui montre la fédération et pas l'opposition entre les divers comités d'Uccle.

Par ailleurs, même si les politiciens font parfois croire le contraire, l'ACQU est un interlocuteur précieux pour les politiciens communaux, puisqu'il permet de relier ces derniers à la population, notamment lors des enquêtes publiques. Ce n'est pas pour rien non plus que notre «Lettre» est bien lue parmi les politiciens.

L'ACQU est une ASSOCIATION de Comités de Quartier, ce n'est pas rien.

Elle a pour objet de représenter chacun de ses membres, avec la force que le nombre lui donne, mais également de se représenter elle-même : en s'associant, les Comités de Quartier ont créé une personnalité propre qui parfois l'amènera même à se positionner différemment d'eux !

C'est bien là tout son intérêt : avoir une capacité de réflexion et d'action sur les politiques actuelles liées à l'environnement, à l'urbanisme, à la mobilité à un niveau parfois différent de ses membres, et dans une dynamique collective de solidarité et de démocratie urbaine. L'ACQU est une association qui a pour but de défendre l'intérêt collectif plutôt que les intérêts particuliers.

Le rôle de l'ACQU est d'autant plus important vu le glissement actuel des décisions urbanistiques et/ou environnementales au niveau régional et la perte d'un vrai niveau participatif démocratique.

L'ACQU s'occupe d'éducation permanente, de soutenir les habitants pour qu'ils deviennent acteurs de la vie dans la cité, de questionner le politique, d'analyser les politiques liées à l'environnement, à l'urbanisme à la mobilité..., de mettre en réseau, de créer des alliances avec d'autres acteurs au besoin.

Elle informe et diffuse des informations au besoin via sa Lettre aux Habitants et, point important, elle peut aller en justice pour la défense des intérêts collectifs, là où d'autres ne le pourraient pas.....

L'ACQU, ça sert à quoi ?

Association qui promeut des valeurs et une vision pour la protection et l'amélioration de la vie ensemble (*ly inclus aspects économiques du commerce local*), l'environnement (*ly inclus la mobilité douce, la biodiversité en ville*), et le patrimoine. Une voix solidaire avec le poids d'être écoutée par la Commune et la Région.

Expérience à partager avec les comités de quartier – histoire d'actions pour préserver et

améliorer la qualité et cadre de vie ; ressource d'expertise sur les processus de l'urbanisme et la réglementation communale, régionale, etc.

Soutien aux actions citoyennes – surtout pour ceux qui vont en justice, grâce à son statut juridique - mais aussi avec des contributions financières.

Son rôle pourrait être de plus en plus important face aux développements comme les PAD qui rendent de plus en plus difficile pour les citoyens d'avoir une vraie voix dans les décisions urbanistiques.

Moi, j'y suis resté. Car j'ai appris beaucoup :

- Sur les idées et les valeurs prônées dans la charte et qui sont les miennes depuis longtemps :
- Le respect de l'autre, quel que soit son niveau social,
- Le respect d'un bon environnement pour chacun,
- Le respect des plus petits,

- Sur la force des médias (La lettre aux habitants).
- Sur la force du nombre (l'Union fait la force).
- Sur la force de la connaissance des lois, des jeux politiques.
- Sur le professionnalisme des administrateurs (juristes, amoureux de la nature ou autres).
- Sur la force de l'amitié (l'entraide CA)

Notre association, par son organisation culturelle et sociale, s'est toujours sérieusement impliquée dans de multiples réflexions et actions privilégiant une conception collective de la société au service de ses habitants et de leur avenir. La finalité mise en œuvre est le reflet d'un engagement citoyen dynamique impliquant un profond sentiment civilisationnel au service d'un avenir positivement humain et durable.

D'où les nécessaires réflexions et actions engagées dans les domaines d'un aménagement du territoire privilégiant la recherche d'une urbanité de qualité, d'une mobilité libérée de la dominance de la voiture, de la promotion d'une politique de valorisation des espaces verts, etc..., autant de nécessités pour, de plus, transcender les conséquences du changement climatique.

Le rôle de l'ACQU (constituée de ses bénévoles que sont ses administrateurs et ses comités membres) est d'aider à l'aménagement d'un milieu urbain - surtout à Uccle - de qualité. Cet aménagement doit se construire avec la participation active des habitants qu'il faut d'abord et principalement informer et écouter, le cas échéant susciter des débats, rendre les habitants conscients des problèmes, pour ensuite les aider à choisir la meilleure solution pour tous,

donc sans nymbisme. Tout ceci avec modestie, sans prétendre détenir la vérité. C'est évidemment un idéal, vu par un administrateur, et il est vraisemblable que du point de vue des habitants et même de certains comités membres, l'ACQU est plus vue comme un soutien contre des projets urbanistiques ou de mobilité qui les dérangent. C'est dire à quel point notre communication est essentielle.

L'ACQU est la caisse de résonance de l'activité des comités membres. La qualité de son approche apolitique et globale des problèmes environnementaux entraîne sa reconnaissance par le monde politique. Elle apporte sa connaissance du fonctionnement de nos institutions aux nouveaux comités et

accompagne les participations à des enquêtes publiques. Elle permet des interconnexions entre comités. Elle est un lien vers IEB. Elle informe et suscite la réflexion, le débat. La Lettre aux habitants est un important media de communication.

L'ACQU est née de la réunion des actions des comités de quartier ucclois s'opposant aux projets de grands travaux autoroutiers qui auraient balafrés notre Commune pour toute sa partie sud. Depuis sa création toutefois, le contexte institutionnel a changé avec l'émergence d'un pouvoir régional de plus en plus fort en matière d'urbanisme et de mobilité. Le rôle actuel de l'ACQU de facilitateur et d'échange d'information entre le citoyen et en premier lieu l'autorité communale responsable comme autorité administrative de base, doit évoluer institutionnellement. Nous devons d'une part nous appuyer de nouveau prioritairement sur les comités de quartier qui doivent être les premiers relais des préoccupations des habitants de leurs quartiers auprès de

nous qui devons relayer celles-ci vers les autorités administratives communales ET régionales ; d'autre part, il faut renforcer notre action en tant que centre d'études et de réflexion. La thématique qui s'est dégagée prioritairement lors de notre mise au vert avec le thème central de la densification est centrale et permet d'aborder quasi tous les thèmes du vivre ensemble ucclois : mobilité, espaces verts, politique d'urbanisation, équipements collectifs. Notre action doit aussi s'inscrire dans une vision solidaire de la société, combattant l'individualisme et le chacun pour soi. Mon engagement à l'ACQU est en premier lieu un engagement citoyen pour faire changer les choses, par la voie démocratique. Pour cela le binôme comités de quartier et ACQU est crucial.

- Informer et écouter les habitants sur ce qui se passe dans la Commune en matière d'aménagement du territoire, d'environnement et de mobilité ;
- les encourager à participer à notre action et leur dire pourquoi ;
- les informer et les écouter sur l'aménagement du territoire, leur expliquer ce qu'est un

- PRAS, un PPAS, un PAD et la législation en la matière ;
- les informer et les encourager à participer à la vie de la Commune ;
- les inciter à faire partie d'un comité de quartier, créer un comité de quartier ;
- demander aux comités de quartier ce qu'ils souhaitent et avoir plus de contacts avec eux.

*Et vous, lecteur, comment voyez-vous le rôle de l'ACQU ? **Cela nous intéresserait beaucoup de connaître votre point de vue.** Et d'éventuellement le publier dans notre « Courrier des lecteurs ».*

La perception de ses administrateurs est une chose ; celle de ses comités membres peut être différente, et celle des habitants encore autre.

Réagissez en écrivant à acqu.asbl@gmail.com

LE FRELON ASIATIQUE EST PRESENT À UCCLÉ !



Ouvrons l'œil pour repérer cette grosse guêpe qui inquiète les apiculteurs suite à la prédation qu'elle exerce sur les abeilles mellifères, qui représenteraient plus de 50 % de ses proies en milieu urbain.

L'an passé, cette espèce exotique envahissante de frelon a été observée par un apiculteur ucclois dans le quartier du Homborch, mais ce n'est qu'en janvier 2020 qu'un nid abandonné est découvert avenue Kamerdelle et détruit par les pompiers. Ce nid était vide depuis plusieurs semaines, mais les pompiers ont pris toutes leurs précautions en l'aspergeant d'abord d'insecticide avant de le détruire.

Des voisins avaient observé des frelons asiatiques en novembre, sans doute de jeunes reines cherchant un abri pour l'hiver...



*Un nid de frelons asiatiques détruit à Uccle -
© Pompiers de Bruxelles*

Le frelon asiatique est désormais présent à Uccle. Il est donc important que les Ucclois soient capables de distinguer le frelon asiatique (à signaler) de notre frelon indigène (à protéger).

D'où vient ce frelon invasif ?

Originnaire d'Asie, le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*) semble être arrivé on ne sait par quelle voie en 2004 dans le sud-ouest de la France.

Cousin de notre frelon européen (*Vespa crabro*), il a été identifié pour la première fois en novembre 2005 dans le Lot-et-Garonne. Il a rapidement colonisé la quasi-totalité de la France, le nord de l'Es-

pagne et de l'Italie, et est également présent dans l'ouest de l'Allemagne et le sud-ouest de l'Angleterre. En Belgique, il a été observé la première fois en 2010, les premiers nids belges datant de 2016, dans le Hainaut oriental (Tournaisis). Poursuivant sa progression vers le Nord et l'Est, un nid a été photographié en novembre 2018 à Buizingen, à 7 km d'Uccle et il n'est donc pas surprenant qu'il ait été séduit par les abords du parc du Wolvendael ou de la forêt de Soignes à Auderghem en 2019.

Est-il dangereux pour l'homme ?

Le frelon asiatique n'est pas significativement plus dangereux que le frelon européen. Comme son cousin indigène, il est assez discret et n'est pas agressif lorsqu'on l'observe loin de son nid, en train de se nourrir ou de capturer une proie. Cette non agressivité (contrairement aux guêpes communes et germaniques) et cette discrétion font en sorte que les nids passent souvent inaperçus durant l'été et ne se découvrent que fin de l'automne avec la chute des feuilles, comme cela a été le cas à Uccle où quelques milliers de frelons ont côtoyé le quartier De Fré sans se faire remarquer...

Le venin du frelon asiatique n'est ni plus, ni moins dangereux que celui des guêpes. Seules les personnes allergiques au venin de guêpes doivent le craindre.

Mais il a horreur qu'on s'approche de son nid (à moins de 5 mètres) et la réaction peut alors être une attaque collective. Les piqûres répertoriées concernent majoritairement des personnes qui se sont maladroitement attaquées à leur nid afin de le détruire...

Est-il un danger pour la biodiversité ?

Tout comme notre frelon indigène, le frelon asiatique est un chasseur d'insectes volants (mouches, guêpes, abeilles) et aussi de chenilles (dont celle de la pyrale du buis !) pour nourrir ses larves. Le frelon asiatique est qualifié de prédateur opportuniste qui profitera des ressources les plus importantes. Si on ne lui reproche pas de se poster à l'entrée d'un nid de guêpe, il en va autrement lorsqu'il découvre une ruche d'abeilles domestiques

qui lui assure un garde-manger de premier choix ! En milieu urbain les abeilles domestiques peuvent constituer 60 % des proies des frelons asiatiques !

Panique chez les apiculteurs !

Le frelon asiatique est l'ennemi juré des apiculteurs ! En effet, nos abeilles domestiques sont sans défense face à ce prédateur qu'elles ne connaissent pas. Alors qu'en Asie de l'Est, les abeilles ont co-évolué avec ce frelon et se défendent en formant une grappe autour du frelon, faisant de la sorte augmenter sa température : elles le cuisent littéralement. Nos abeilles n'ayant pas cette faculté sont des proies faciles à capturer, principalement en fin d'été, en août-septembre lorsque les colonies sont développées. Les dégâts indirects, collatéraux, sont parfois plus graves que les attaques : des abeilles conscientes du danger n'osent plus quitter leur ruche pour aller se nourrir et alimenter leur communauté. La colonie en ressort affaiblie et manquant de réserves de miel et pollen pour survivre l'hiver !

Distinguer frelon européen et frelon asiatique

Il y a plusieurs caractéristiques qui permettent de ne pas confondre les deux espèces.

La première est leur taille : notre frelon indigène est plus grand et plus élancé avec un abdomen plus long.

Leur couleur : le frelon asiatique est noir (d'où son qualificatif *nigrithorax*) avec une seule large bande

jaune vers la fin de son abdomen alors que notre frelon est plus coloré, teinté de rouge avec un abdomen bien jaune.

Leurs pattes : noires et d'un jaune vif chez l'asiatique (d'où son nom de frelon à pattes jaunes), brun-orangé chez l'indigène.

Il ne faut pas les chercher en hiver car ils sont abandonnés, vides ! En effet, seules les futures reines survivent et se cachent discrètement dans un lieu où passer l'hiver.

La plupart de nos guêpes ainsi que notre frelon font leurs nids dans des cavités : sous terre, sous une toiture, un faux-plafond, dans un nichoir, la cavité d'un arbre, etc. Certaines guêpes font leur nid de papier dans un coin abrité d'un local non fréquenté, d'un garage.

Peu de guêpes construisent leur nid en plein air.

Les guêpes polistes (aux longues pattes pendantes) construisent un nid ouvert, réalisé en papier mâché comme chez les autres guêpes et les frelons, mais ils sont dépourvus d'enveloppe externe et ne sont constitués que d'un seul niveau. Ils sont situés dans des endroits « chauds » et abrités. Les guêpes des buissons (*Dolichovespula* sp.) sont peu agressives et construisent un petit nid de forme ovoïde à bout pointu avec l'entrée à la base, dans les buissons de moins de 2 m. Cette caractéristique permet de les distinguer des nids de frelons asiatiques :



Distinguer les nids des frelons européen et asiatique

Images du site www.guepes-frelons.com



Le frelon asiatique a la particularité de développer sa colonie en deux temps et donc de construire deux nids.

Au printemps, la reine construit un nid de papier sphérique de petite taille dans un coin abrité à faible hauteur. C'est le nid primaire dans lequel la colonie connaît un premier développement jusqu'à atteindre deux mille individus. L'entrée du nid est en-dessous

Elle abandonne ce nid **au cœur de l'été pour construire son nid secondaire, souvent très haut dans les arbres** où il échappe au regard humain. Ce nid peut mesurer près d'un mètre de hauteur et 80 cm de diamètre !

Il est en forme d'œuf de couleur gris-brun avec une ouverture latérale.

On ne le découvre souvent que fin de l'automne, comme ce fut le cas à Uccle, lorsque les insectes l'ont quitté... Les frelons mâles meurent en automne après avoir fécondé les jeunes reines alors que celles-ci se dispersent, parfois à quelques kilomètres de là pour trouver un abri, une cachette où passer l'hiver incognito. Ainsi les nids d'Uccle et d'Auderghem, (détruit cet automne alors qu'il était encore occupé) ont sans doute été fondés par des jeunes reines venant de Buizingen ... Les jeunes reines qui survivent à l'hiver se réveillent au printemps pour aller construire leur nid primaire, et débiter un nouveau cycle annuel.

Signaler la présence de frelons asiatiques.

Encodez votre observation (avec photo si possible) sur le site www.observations.be. Sinon, contactez directement Bruxelles Environnement (02 775 75 75) ou une association naturaliste locale (comme SOS Kauwberg kauwberg@skynet.be 0472 719 790) qui relaira l'information.

Si le nid présente un danger, contactez les pompiers via le 112. N'essayez pas de détruire le nid vous-même : c'est dans ces situations qu'ont lieu les attaques de frelons !

Marc De Brouwer

Image par Claude Alleva - Pixabay



LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CHAUSSÉE D'ALSEMBERG

L'AVIS DE LA COMMISSION DE CONCERTATION

Le projet de réaménagement de la chaussée d'Alsemberg entre la rue de Stalle et l'avenue des Sept Bonniers, qui a pour objet de remplacer les rails de trams et de réaliser une rénovation de façade à façade, a été présenté et analysé dans le numéro 102 de notre Lettre (décembre 2019).

La Commission de concertation (C.C.) s'était réunie le 14 novembre. Les réactions des différents intervenants y ont été nombreuses et parfois contradictoires. La Commission a déposé son avis le 4 décembre. Examinons les réponses apportées aux différents avis et réactions émises.

Les transports en commun : Pour rappel, nous avons reproché au projet de ne pas être suffisamment audacieux et novateur, en particulier pour améliorer la circulation du tram, actuellement englué dans la circulation, et de n'apporter aucune modification au trafic automobile.

Malheureusement, la C.C. n'a pas retenu l'idée émise par l'ACQU de la création d'un (demi) site propre pour le tram, qui aurait permis une meilleure circulation. La suppression des tourne-à-gauche n'a pas envisagée non plus alors qu'elle aurait facilité le passage des trams. Seule concession, bien minime : la demande d'installation de feux « intelligents », dégagant les carrefours à l'approche des trams, a été acceptée.

Retenons également la proposition de la C.C. d'étudier le contre - sens tram en prenant en compte les résultats de l'étude de mobilité de 2019 entre Stalle et Xavier De Bue ; une proposition bien

vague qui n'engage rien quant aux aménagements prévus.

Les aménagements cyclables : la C.C. demande différentes modifications destinées à améliorer la visibilité et le confort des cyclistes : marquage au sol, meilleure insertion et indication des entrées et sorties de la piste et des cheminements cyclables, augmentation et meilleure localisation des stationnements pour les vélos.

Différents aménagements techniques sont également prévus pour :

- faciliter l'accès aux arrêts de tram, en particulier pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- améliorer l'accessibilité des magasins et des entrées cochères ;
- assurer une meilleure définition des zones de stationnement ;
- optimiser le choix des plantations à prévoir et le ruissellement des eaux de pluie.

La Commission de Concertation a donc émis un avis favorable au projet, moyennant un certain nombre de remarques.

Regrettons, une fois de plus, que le projet de requalification d'un espace public, important à Uccle, reste un compromis bancal, sans réelle volonté ni vision d'avenir pour donner la priorité aux modes actifs de déplacement (piétons, cyclistes, transports en commun) par rapport à l'usage de la voiture.

FG



SOIGNER LA TERRE, À BRUXELLES

DÉBÉTONNER DES PARTIES DE LA CAPITALE, ANNULER LES PADS, PROTÉGER LA NATURE À BRUXELLES, INCLURE LES CITOYENS DANS LES DÉCISIONS.

La prise de conscience écologique continue de prendre de l'ampleur.

Pourtant à Bruxelles, le gouvernement lance les PAD qui organisent le bétonnage de nombreux espaces naturels vitaux.

Rien ne justifie cette politique. Elle est imposée de force.

Nous savons que les démarches habituelles ne suffisent plus pour que nos intérêts soient pris en compte.

Nous ne voulons plus courir derrière la grande bétonneuse. Reprenons la main, préparons l'avenir, maintenant.

Nous demandons: l'annulation complète des PADs - la débétonisation de multiples zones de Bruxelles - une meilleure protection de la nature en ville - l'inclusion systématique des citoyens dans les processus décisionnels.

Nous pensons que la crise écologique et la crise du logement ont les mêmes causes.

Nous proposons aux militants du logement de faire alliance avec les défenseurs de la nature en ville.

Nous considérons que la débétonisation de parties de Bruxelles est incontournable.

L'avenir n'est plus au béton.

Soignons la planète Terre, notre maison commune, à Bruxelles aussi.

Alors que la jeunesse est dans la rue pour réclamer de vraies solutions pour l'avenir, une relation pacifiée à la Terre, ceux qui sont censés nous représenter lancent les PAD (Plans d'Aménagements Directeurs) et soutiennent d'autres projets-béton partout dans la capitale.

Entre 2003 et 2016, nous avons déjà perdu 14% de la surface naturelle dans la Région Bruxelles-Capitale¹. A cela il faut ajouter les pertes déjà infligées par les nouveaux projets (La Plaine, Keelbeek à Haren et nombreux autres sites, etc.) et celles qui s'annoncent (Néo, Tour et Taxis, Drohme, Aspria, Donderberg, les Dames blanches, Marais Wiels, etc.).

Ce que les membres du TuiniersForum des jardiniers observent partout depuis des années et qui est systématiquement nié par la classe dirigeante est désormais vérifié par les chiffres.

Ce sont 11km² qui ont disparu sous le béton en seulement 13 ans. Qu'à cela ne tienne, la logique

productiviste actuelle, dans la continuation des années précédentes, entend poursuivre cette oeuvre funeste et artificialiser encore plus de sols.

A qui profite le PAD?

Ne sachant plus quel prétexte utiliser pour expliquer sa folie bétonneuse, le gouvernement prétend que le « boom démographique » nécessite la construction de tours de 150 mètres de haut rue de la Loi, la destruction de l'exceptionnelle biodiversité de la friche Josaphat, ce qui est supposé en même temps permettre de « travailler à la skyline bruxelloise »² pour qu'elle "ait de la gueule"³.

Passons les effets d'annonce grandiloquents qui associent erreur architecturale et frime préhistorique. L'unique argument résiste mal à l'analyse. En effet, le boom démographique, qui est depuis longtemps controversé⁴, ralentissait déjà l'année

1 <https://soirmag.lesoir.be/284300/article/2020-03-04/bruxelles-ta-verdure-fout-le-camp?fbclid=IwAR-3ANXr2nkF6bWpRDc0DOudv21ybnIBLYwOZW6pys-NT2YgPaE87IFzEQHA>

2 <https://www.facebook.com/vervoortrudi/posts/10157662952026000/>

3 <https://plus.lesoir.be/249428/article/2019-09-24/pascal-smet-je-veux-une-bruxelles-qui-ait-de-la-gueule>

4 http://ibsa.brussels/fichiers/publications/focus-de-libsafocus_22_janvier_2018

dernière^{5,6}, et ralentit à nouveau cette année : le Bureau du Plan ramène la progression prévue à 2.100 bruxellois de plus par an à partir de 2019⁷. L'accroissement démographique des années passées a donc largement été largement absorbé par Bruxelles telle qu'elle est, et la croissance désormais diminue. Le boom fait pschit.

Dans le même temps, on sait qu'il y a à Bruxelles 6,78 millions de mètres carrés déjà construits et inutilisés⁸, et que des maisons trop grandes pourraient être divisées en plus petites unités locatives à la demande de leur propriétaire, ce qui est rendu très difficile par la réglementation dans certaines communes. Pourquoi le gouvernement préfère-t-il regarder ailleurs?

Quant à la crise écologique qui menace de rendre la ville littéralement invivable – à commencer par les plus vulnérables, comme les personnes âgées exposées aux canicules – elle impose plus de nature, moins de béton et des bâtiments à échelle humaine.

PAD d'écocide

Les scientifiques ont suffisamment tiré la sonnette d'alarme désormais rouge cramoisie en ce qui concerne le climat et la biodiversité. Nous le savons, nous devons impérativement révolutionner nos modes de production et de consommation pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effets de serre. Il ne faut plus en émettre d'ici 2050, et pour que cela devienne possible, il est nécessaire de commencer dès maintenant, à réduire drastiquement nos pollutions. De même, si nous ne protégeons pas les espèces naturelles et leurs habitats, nous aggraverons le boulever-

5 <http://ibsa.brussels/publications/titres/a-la-une/avril-2019-d-ici-2025-la-population-bruxelloise-augmentera-mais-moins-que-prevu#.XmVGqRcFlU>

6 http://ibsa.brussels/fichiers/publications/focus-de-libs/focus_34_janvier_2020

7« Dans le scénario retenu pour les perspectives démographiques 2019-2070, la population résidant dans la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) augmente de 9 % d'ici à 2070 (par rapport à la population observée au 1er janvier 2019). Cette croissance représente une augmentation annuelle moyenne de 2 100 habitants. Elle est nettement moins soutenue que celle observée depuis 1991. Entre 1991 et 2019, la population a en effet augmenté en moyenne de 9 000 habitants par an. »; Perspectives démographiques 2019-2070; Bureau du Plan, mars 2020, p. 12 https://www.plan.be/uploaded/documents/202003030902350_FOR_POP1970_12071_F.pdf

8 https://www.leegbeek.brussels/?fbclid=IwAR-3yF11TBZtN9E5ZeJ9LQJ1ciri13i4hP_mFP7-hYKd50nqX6R-fXbs2xAhY

sement climatique tout en favorisant les risques d'épidémies, de famines et d'autres désastres qui découlent inévitablement de la chute qui se produit lorsque l'on coupe la branche de la biodiversité sur laquelle nous sommes, tous, assis.

Cela vaut aussi pour les grandes villes, dont la soutenabilité est directement menacée par l'écocide en cours. Plus personne ne peut prétendre que Bruxelles pourra encore être nourrie dans quelques décennies, alors que la ville dépend entièrement d'un système agricole intensif toujours plus vulnérable. Plus personne ne peut garantir que les pics de chaleurs plus intenses et plus fréquents dans une ville excessivement minéralisée ne créeront pas des catastrophes. Alors même que la qualité de l'air est déjà désastreuse à Bruxelles et responsable de la détérioration de la santé publique.

Ce ne sont pas de PAD en béton dont nous avons besoin à Bruxelles, mais de réorganiser d'urgence la coexistence avec la nature.

Pas de démocratie dans le PAD

L'inadéquation de la politique du gouvernement bruxellois actuel et des précédents face à ces besoins fondamentaux est complète. Une touche de vert ne suffit pas à faire une politique écologique, et on attend encore les décisions qui pourraient annuler les impacts environnementaux tous azimuts et de long-terme des projets-béton (énergie grise de la construction, déchets, destruction de la biodiversité, artificialisation des sols, impact sur la mobilité, accroissement de la demande globale d'énergie domestique, maintenance, etc.) qui sont imposés par le gouvernement.

Les projets-béton qui menacent nos lieux de vie passent en effet le plus souvent en force. Nous l'avons vu dans les dossier de la Plaine à Ixelles, où les bâtiments qui ont été construits ont finalement vu leurs permis retirés par le Conseil d'Etat, au Keelbeek à Haren où la mégaprisson s'est imposée dans des conditions juridiques particulièrement problématiques et dans une opacité financière totale, à Drogenbos à Uccle où le gouvernement a redélivré les permis deux jours après leur annulation par le Conseil d'Etat suite à l'action des riverains, sur le site Aspria en bordure de forêt de Soignes où là encore, le gouvernement régional a délivré le permis légèrement modifié qui avait été annulé par le Conseil d'Etat, et dans de multiples autres lieux de notre ville.

A chaque fois, les citoyens et les associations se mobilisent fortement pour faire apparaître l'inadéquation du projet avec les besoins des habitants et de la Région, ou encore parce que les permis accordés ne respectent pas les règlements en vigueur.

A chaque fois le gouvernement passe en force, là en utilisant des vides juridiques, ici en passant outre l'avis du Conseil d'Etat, là-même en influençant les magistrats. Dans tous ces cas, le gouvernement soutient les projets de promoteurs contre les gens et contre la nature.

Le dispositif légal des PAD constitue une nouvelle étape dans le déni de démocratie, qui nous est aussi insupportable qu'il est nécessaire au gouvernement pour poursuivre son oeuvre de destruction.

Les PADs sont le fruit d'un entre-soi qui rassemble politiciens et promoteurs. Ils créent un régime exceptionnel de dérogations dans les règles d'aménagement du territoire pour le périmètre défini par chaque PAD. Ceux-ci peuvent donc devenir des outils de justification *a posteriori* comme dans le quartier du Luxembourg où ils viendraient redonner une base légale à la tour « The One » (comme son nom l'indique) après que le Conseil d'Etat ait cassé ses fondements légaux, ou des autorisations *a priori* comme à Josaphat où le gouvernement veut détruire 25 hectares d'espace naturel en inscrivant dans le PAD que cela est prévu, s'exonérant ainsi de ce qui reste encore du très faible droit de protection de l'environnement dans la capitale.

Une fois un PAD approuvé, il devient quasi impossible de s'y opposer, puisque les possibilités de recours en justice sont réduites à rien, le PAD rendant légales les dérogations aux règles censées nous protéger (en matière de gabarits, volumes, insertion dans le paysage, protection de la nature, notamment).

Il est clair que le gouvernement Vervoort entend bien s'exonérer du poids de la démocratie, lourde et encombrante lorsqu'il s'agit de « bétonner une skyline qui a de la gueule ». Le Ministre-président parle à ce sujet d'un besoin « de gouvernance forte »⁹.

⁹ **Réponse de Rudy Vervoort à une question parlementaire au sujet du PAD Loi** : « Cela dit, les seuils de développement du projet de PAD ont été rendus plus sévères pour répondre aux préoccupations qualitatives. Le processus de remembrement sera donc plus long. Par ailleurs, même sans maîtrise foncière, la Région devra mettre en place une gouvernance forte

Ne soyons plus derrière la bétonneuse, repassons devant

« Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend » ! C'est pourquoi nous voulons une ville vivante, respirable et résiliente.

C'est-à-dire une ville dans laquelle il fait bon vivre, et qui est en mesure de montrer des possibilités d'adaptation au climat détraqué que les gouvernements du monde entier nous préparent. Cette ville vivante ne peut bien entendu pas être recouverte de toujours plus de béton, elle doit au contraire cohabiter avec et dans la biodiversité, en lui laissant suffisamment de place.

Cette ville vivante se cultive à échelle humaine, la seule qui garantisse l'apaisement et qui permette de créer des capacités de résilience. Cette ville vivante ne peut être construite qu'avec les gens, en préservant la nature en ville.

Nous demandons une politique régionale du STOP BETON: plus aucun espace naturel ne doit être bétonné ou artificialisé. Nous n'avons ni planète B, ni Bruxelles Bis.

Demandant cette politique du bon sens, nous savons que nous n'allons pas être entendus par les dirigeants dont l'addiction au béton est avérée.

Les simagrées démocratiques des partis au pouvoir ne parviennent plus du tout à cacher le passage en force systématique de la grande bétonneuse. Nous n'avons plus le luxe de pouvoir attendre l'apparition d'une oreille bienveillante, en phase avec son époque.

Nous l'avons observé partout à Bruxelles: le gouvernement présente un projet déjà ficelé, fait mine de le soumettre à la discussion, et passe en force, épuisant les citoyens mobilisés qui au passage ont dépensé beaucoup de temps et d'argent en recours de toutes sortes. Nous actons le fait que cette stratégie ne fonctionne plus. La démocratie est désormais trop faible.

Nous allons reprendre la main sur les politiques qui nous concernent au premier chef et desquelles

du projet urbain Loi, qui associe les acteurs stratégiques et opérationnels, afin de garantir que les principes fondamentaux de cette stratégie soient bien respectés. », **Parlement de la Région Bruxelles-Capitale, Commission Développement territorial 16/12/2019, p. 37.**

nous avons été privés trop longtemps. Nous ne pouvons plus attendre les décisions de gouvernements inaptes à répondre aux défis de notre époque. Nous devons les devancer.

Nous changeons donc de stratégie.

Changement de stratégie

Nous devons agir maintenant pour préparer la suite. Par conséquent nous regardons aussi au loin, et préparons dès aujourd'hui une politique à moyen terme, celle de la prochaine législature.

A ce moment-là, il faudra réparer les erreurs du gouvernement actuel et des précédents, en DEBETONNANT de multiples espaces à Bruxelles pour y recréer des zones naturelles indispensables¹⁰. Une carte d'évaluation biologique de Bruxelles doit être actualisée et acquérir une valeur réglementaire. Il est urgent de suivre l'évolution de la nature dans la capitale. Elle doit y reprendre ses droits.

Nous voulons également que le prochain gouvernement annule les PADs et leur régime de dérogation systématique, ainsi que tous les reculs en matière d'inclusion des citoyens dans le processus décisionnel d'aménagement du territoire.

Nous commençons maintenant à mettre en place une mobilisation en vue de la prochaine législature pour que ceux qui gouverneront alors le fassent en application des principes vitaux suivants: soigner ce qui a été meurtri, réparer ce qui a été cassé.

Nous développons quatre priorités:

- **annuler** les PADs;
- **débétonner** de multiples espaces dans ville pour que la nature y reprenne ses droits;
- **protéger** durablement la nature à Bruxelles en renforçant le cadre juridique régional, garantir et simplifier les droits de recours contre les décisions administratives et en augmenter l'effectivité;

10 Alors que le TuiniersForum des jardiniers élabore l'idée de DEBETONNISATION à Bruxelles depuis le mois de décembre 2019, plusieurs d'entre nous ont commencé à en parler dans les cercles de citoyens concernés. L'idée a déjà été reprise, nous attendons la suite. <https://plus.lesoir.be/282630/article/2020-02-25/projets-de-pad-la-ville-de-demain-sera-compacte-verte-et-concertee>

- **inclure** systématiquement les citoyens dans les processus démocratiques, avec un effort spécifique à destination des classes populaires.

Ecologistes, militants du logement, unissons-nous!

Nous savons que la crise du logement est aussi importante que la crise écologique pour de très nombreux Bruxellois. Elle résulte d'ailleurs des mêmes mécanismes de domination sociale, de marchandisation de la ville et de faiblesse politique.

Nous pensons qu'il faut agir en reprenant le contrôle du marché de l'immobilier, en réaffectant en priorité les millions de mètres carrés construits et vacants, et en facilitant la division des grands logements en plus petits.

A ces conditions nous pourrions donner une réponse adéquate à la crise écologique en même temps qu'à celle du logement, qui se rejoignent pour l'instant sous le béton d'équipements inadéquats et de logements financièrement inaccessibles conçus par des promoteurs sans scrupules autorisés par le gouvernement.

Nous faisons donc appel aux citoyens et aux associations spécialistes du droit au logement en leur proposant une alliance autour de ces idées: ne continuons pas à nous enfoncer dans des crises qui se renforcent mutuellement, mais essayons de renforcer mutuellement nos mobilisations. Ensemble, nous pouvons forcer le prochain gouvernement à agir de manière raisonnable.

Appel

Nous faisons appel à tous ceux qui comprennent ces enjeux et décident de les incarner.

Nous leur proposons de développer ces idées ensemble et de faire de la nécessité de débétonner des espaces à Bruxelles pour le bien de tous, une réalité.

L'avenir n'est plus au béton. Soignons la planète Terre, notre maison commune, à Bruxelles aussi.

Le Tuiniersforum des jardiniers



« OXY 15 », UN COMITÉ DE QUARTIER À LA CROISÉE DES CHEMINS

OXY 15, c'est un comité de quartier qui s'étend sur le territoire de 15 rues, au Sud de la Commune d'Uccle. Depuis sa création, le 4 mars 2009, beaucoup de choses ont changé : la densification de certains quartiers proches au Sud de la chaussée de St Job, les Hauts Prés, les environs de la gare de Calevoet, le quartier « Bourdon », etc, ... les contraintes environnementales, les problèmes de pollution et les mesures à prendre pour améliorer la qualité de l'air, le réchauffement climatique, les problèmes de mobilité avec une augmentation constante du trafic des navetteurs, les aménagements récents de la chaussée d'Alseberg, ...

FOCUS sur le Comité de Quartier OXY 15/OXY durable : nous interviewons Xavier Retailleau, son président.

Bonjour Xavier, quelques mots en guise d'introduction pour présenter votre Comité de Quartier OXY 15/OXY durable ...

Bonjour à tous !

Pour bien comprendre la situation dans laquelle s'inscrit l'asbl OXY 15, il faut replacer son action dans un contexte historique : avant les années 1980 l'axe Château d'Eau-Fauvette était résidentiel, la rue du Château d'Eau était d'ailleurs pavée sur toute sa longueur de la rue du Coq à la chaussée de Saint-Job.

Malheureusement, en 1981, malgré les pétitions des habitants, la Commune a enlevé les pavés sur la partie de la rue allant de la rue du Coq jusqu'au Dieweg. Or, les pavés donnaient un air résidentiel à la rue et surtout empêchaient l'augmentation du trafic automobile car ils abîmaient les amortisseurs des voitures. C'était les meilleurs casse-vitesse !

Rappelons d'ailleurs qu'en 2003, à la demande de certains habitants de la rue, les pavés de la partie Dieweg/Saint-Job ont fait l'objet d'un classement. Ces « pavés », témoins de la période romaine, font maintenant partie du patrimoine d'Uccle. (Arrêté de classement du 27 mars 2003).

Entre 1981 et 2006, après l'enlèvement des pavés sur la partie de la rue allant de la rue du Coq jusqu'au Dieweg, l'axe Fauvette/Château d'Eau

est devenu l'itinéraire bis pour accéder du sud d'Uccle au centre-ville. Pour preuve, en 2006, l'étude du Plan Communal de Mobilité Ucclois (PCMU), réalisée par le bureau d'études TRITEL, a démontré qu'il était devenu un grand et dangereux axe de passage (écoles, associations, scouts, guides etc...).

La Commune a alors réalisé quelques aménagements de la voirie, mais ceux-ci restent toujours insuffisants car le quartier reçoit encore tout le trafic des quatre grands axes que sont les avenues Brugmann et de Wolvendael, la chaussée d'Alseberg et le Dieweg.

De plus, l'axe Château d'Eau/Fauvette est aussi un axe de transit qui sert de délestage pour toutes les zones qui entourent ce quartier. Les récents travaux de la chaussée d'Alseberg n'ont d'ailleurs pas amélioré la situation car ils ont en partie été réalisés pour améliorer la vitesse commerciale des trams et bus, mais pas dans une vision globale d'amélioration de la mobilité au sud d'Uccle.

Au départ de ces considérations liées à la mobilité, les intérêts de l'asbl OXY 15 ont toujours été de sensibiliser les habitants et les élus à une meilleure qualité de vie pour tous.

Par exemple, alors qu'on en parle seulement maintenant (« Bruxelles Zone 30 »), le quartier « OXY 15 » a été l'un des premiers quartiers en 2006, à devenir « zone 30 ».

On peut donc considérer que l'asbl OXY 15 est un précurseur en différentes matières ?

En effet ! En 2009 par exemple, OXY 15 est devenu le premier « **Quartier Durable** » à Uccle.

Ses objectifs ? quatre thèmes ont été privilégiés par les habitants : meilleure gestion des déchets, diminution des déperditions d'énergie dans les maisons, promotion d'une mobilité durable, et convivialité.

En ce qui concerne une meilleure gestion des déchets, la première opération était à l'initiative de deux des porteurs du projet : André et Liliane

Staner et elle a consisté en l'aménagement d'un centre collectif de compostage dans le parc de Wolvendael (inauguré le 05/09/2010).

Monsieur Dilliès en tant qu'échevin des parcs, à l'époque, a d'ailleurs aidé OXY 15 et nous l'en remercions. A l'époque, c'était exceptionnel.

OXY 15 s'est aussi intéressé à la diminution des déperditions d'énergie dans les maisons. Ce thème avait été développé par un ingénieur de l'Observatoire habitant avenue Vanderaey, André Somerhausen. La première étape a été d'initier les enfants de l'école « Plein Air ». Les professeurs et les parents avaient développé un programme d'étude pour les 6^{èmes} du niveau primaire. Les élèves étaient venus expérimenter le matériel mis à la disposition par OXY 15 (caméra thermique et autres) auprès des habitants du quartier et avaient présenté le résultat de leurs études aux « Jeunesses Scientifiques ».

Le troisième volet a été la sensibilisation à une « **mobilité durable** » : promouvoir les transports publics, nombreux autour du quartier, favoriser la pratique du vélo, pour tous, en toute sécurité...

OXY 15 semble essentiellement préoccupée par son territoire, ne serait-elle pas un rien nymbiste ?

Bien sûr que non ! Les préoccupations d'Oxy 15 sont évidemment valables pour tous et pas uniquement pour les habitants du quartier !

Une belle preuve en est l'enquête qui a été effectuée durant l'année scolaire 2016/2017 à propos de la pratique du vélo chez les enfants (un questionnaire a été adressé à plus de 2.000 élèves des écoles primaires et secondaires uccloises).

A l'époque, nous avons aussi interviewé plus de 300 d'entre eux dans les écoles.

Les résultats ont été transmis aux élus et aux écoles.

La principale conclusion de cette enquête a été que 70% des enfants aimeraient aller à l'école à vélo ; or 100% des parents le refusent par manque de sécurité dans l'espace public !

En 2018 et 2019 l'asbl OXY 15 a aussi été à l'initiative du **VELOCE d'UCCLE**, soutenue par le GRACQ Uccle, **en collaboration avec la Commune d'Uccle**. Pour l'occasion, plus de 400 élèves des écoles d'Uccle ont roulé à vélo dans les rues d'Uccle.

OXY 15 a aussi été à l'origine, des **rangs à vélo** durant une semaine pour la 6^{ème} primaire de l'école « Plein Air », en collaboration avec Pro Vélo et l'ACQU,

On ne peut donc pas dire que l'asbl OXY 15 ne s'intéresse qu'à ses rues.

D'ailleurs l'asbl OXY 15 a aussi permis **aux élèves de l'académie de musique d'Uccle** de faire leurs auditions publiques dans l'église du Précieux Sang de 2013 à 2016 : quatre années de bonheur musical !

Malheureusement cette action s'est arrêtée à la suite de la désacralisation de l'église.

Xavier, voulez-vous nous dire quelques mots à propos de la problématique de cette église ?

Bien entendu. L'asbl OXY 15 a été à l'origine de la demande de classement de l'église du Précieux Sang, cette procédure est d'ailleurs toujours en instance auprès du Conseil d'État.



En 2013, une première demande de permis d'urbanisme, suivi de cinq autres demandes, a été déposée pour placer 20 antennes GSM dans le clocher de l'église. L'asbl OXY 15 s'est opposée à ce permis car il y a trop de jeunes (Ecole maternelle et primaire, louveteaux, ...) et habitants tout proches : Une église n'est pas un mât porte-antenne ! Les nuisances des ondes sont reconnues comme étant cancérigènes....

La CRMS (Commission Royale des Monuments et sites) a appuyé cette opposition ainsi que le Cercle d'Histoire et d'Archéologie d'Uccle. Le dossier est toujours à l'étude.

L'asbl a aussi dans ses intentions de mettre en valeur le patrimoine social, culturel et environnemental du quartier.



Un autre centre d'intérêt actuel : la RPUC (La Royale Pétanque Uccle Centre)

Un autre sujet important dont se préoccupe actuellement l'asbl OXY15 est la question de l'avenir de la RPUC dont la salle est située sur un terrain communal.

En 2017, la Commune avait dans l'idée de vendre ce terrain sur lequel est situé ce grand centre social culturel et sportif constitué de la salle Van Offelen, la salle 1180 et la RPUC.

L'asbl Oxy 15 s'est opposé à cette vente.

Lors du Conseil Communal du 29 juin 2017, Oxy 15 a fait une interpellation citoyenne pour démontrer l'intérêt de ce patrimoine qui est situé près de la place Danco, dont bénéficient de nombreuses personnes, associations et écoles. Plus de 300 signatures accompagnaient cette action de sauve-

garde. Nous remercions tous les élus de l'époque, et plus particulièrement M. Thibaut Wyngaard, qui avaient décidé, à l'unanimité, de maintenir ce pôle d'intérêt social, culturel et sportif.

Cet endroit est capital dans ce lieu proche de la chaussée d'Alseberg qui, rappelons-le, a été décrétée zone de paupérisation par la Région : c'est une zone populaire où il règne une très belle mixité de fonctions et de personnes.

Comme pour l'église du Précieux Sang, l'asbl OXY 15 demande l'inscription de la RPUC sur la liste de sauvegarde des biens immobiliers.

La RPUC a été construite par ses membres en 1953 : c'est un patrimoine social, culturel et sportif du quartier !

Vous tenez à nous dire quelques mots sur les ICR (Itinéraires Cyclables Régionaux) ...

En effet, OXY 15 porte aussi le projet des ICR. A Uccle, les ICR, pourtant prévus depuis plus de 30 ans, ne sont toujours pas réalisés ! Or deux ICR doivent passer dans notre quartier.

OXY 15 a aussi répondu à de nombreux autres appels à projet. Notamment le projet « **Toolbox Mobilité** » porté par l'ancien secrétaire d'état à la mobilité, **Bruno De Lille** (en juin 2014).

Ce projet avait l'ambition de promouvoir l'utilisation du vélo en toute sécurité par tous. Le but était d'aménager les 11 carrefours sur le fameux axe Fauvette/Château d'Eau/Coq qui relie la piste cyclable Messidor à la gare de Calevoet en passant par l'avenue De Fré, la rue Rouge, ...

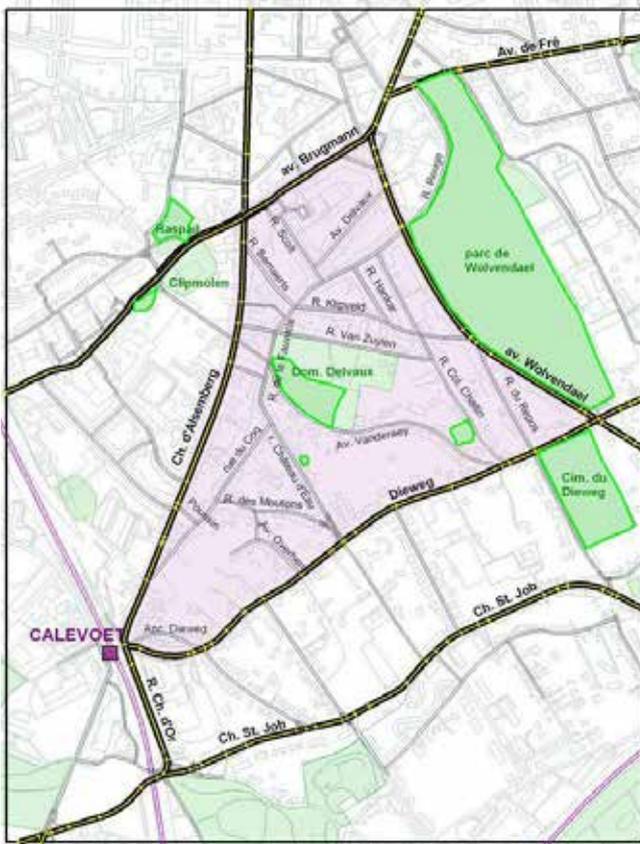
OXY15 a également eu récemment des contacts avec la ministre de la Mobilité, **Elke Van den Brant** pour insister sur l'importance de l'aménagement des ICR et développer son ambition de « quartiers apaisés ».

L'idée est évidemment d'être précurseur pour ces aménagements qui devraient se développer dans toute la Région pour améliorer la sécurité de tous, en particulier des enfants et des personnes âgées. Malheureusement, nous l'avons appris récemment, la Commune a encore oublié notre quartier dans le choix des priorités.

...et sur les rues cyclables !

L'asbl OXY15 porte aussi le projet du développement des « rues cyclables » à Uccle.

Pour Xavier, on ne peut pas mettre sur le même espace un enfant de 12 ans à vélo et une voiture.



Il s'agit d'un projet Régional. Nous sommes loin d'un intérêt « nimby », se plaît à faire remarquer Xavier !

En conclusion : OXY 15, un quartier pilote ?

Peut-être, répond Xavier. Depuis plusieurs années, le quartier OXY 15 est approché par les bureaux d'études pour participer à des études touchant le quotidien des Bruxellois.

Ce fut par exemple le cas en 2015 où, à l'initiative de l'ULB (Université Libre de Bruxelles) et de l'école Polytechnique de Bruxelles, les habitants du quartier participèrent pendant un an à l'étude « SMART CITY BLOCK », sur la rénovation d'un îlot pour économiser l'énergie et tisser du lien social. Les résultats de cette étude ont été présentés aux élus de la Région.

C'est également le cas, aujourd'hui, où depuis trois ans maintenant, les habitants du quartier participent à l'étude VILCO. Il s'agit d'un partenariat qui regroupe des acteurs très divers (Communes, bureaux d'études, « quartiers durables »), qui croient au développement durable de Bruxelles et qui pensent qu'en matière d'environnement et de cadre de vie, cela passe nécessairement par le renforcement de la résilience des dynamiques citoyennes de quartier (http://vilco.brussels/?page_id=5846).

Merci Xavier pour cette présentation. Si vous êtes intéressés par les actions menées par l'asbl OXY 15, vous pouvez obtenir un exemplaire de la brochure réalisée par une quarantaine d'habitants et diffusée lors de la création du « Quartier Durable OXY15/OXY durable » à l'adresse suivante :

*Florence Vanden Eede
Chargée de Mission*

*En dernière minute nous apprenons, par la voix de l'échevin de la Mobilité et de la voirie, M. Thibaud Wyngaard, que l'axe Fauvette/ Château d'Eau/Coq/Alsemberg, - **Itinéraire Cyclable Régional** - (comportant pas moins de 11 carrefours), va être aménagé par la Commune d'Uccle. Un grand merci au Collège pour cette initiative !*

Devant l'augmentation croissante du nombre de voitures, le « partage de l'espace public » doit être revu. La « rue cyclable », aménagée comme telle, est une interdiction pour les voitures de doubler les cyclistes. Même un enfant sur un vélo roulant à 5 kms/h ne peut être doublé !

La mise en place de ces rues demande des aménagements importants et s'inscrit dans la vision de la Ministre de la Mobilité actuelle de développer des « quartiers apaisés » dans Bruxelles.



LES BOUCHONS EN LIEGE SE RECYCLENT

NE LES JETEZ PAS !

Récupérer et recycler le liège, tel est le défi de l'asbl « *De Vlaspit* » (qui a repris l'asbl « *Le Petit Liège* ») pour l'emploi et l'environnement.

L'écorce du chêne – liège est un matériau naturel peu abondant. Il faut attendre que l'arbre ait environ 40 ans pour avoir une vraie 1^{ère} récolte, et ensuite il faut 10 ans pour que l'écorce se reconstitue.

Jeter les bouchons est donc un énorme gaspillage quand on sait que le liège broyé en granulés peut être recyclé pour ses remarquables propriétés d'**isolant thermique et acoustique** (dans les toitures, les murs, les sols, les plafonds, ...)

2 centimètres de liège isolent du froid aussi bien que 7 cm de bois de pin ou que 43 cm de briques. Récupérer les bouchons concourt donc d'une part à protéger **l'environnement** et d'autre part à donner **du travail à des personnes peu qualifiées** (chômeurs, handicapés légers, ...)

Pour en savoir plus, consultez le site De Vlaspit (www.recycork.be).

Merci d'amener vos bouchons (en liège naturel et depuis peu en synthétique) à l'une des adresses suivantes :

- Parc du Wolvendael (à 30 m. de l'entrée au carrefour rue Rouge / av. du Wolvendael)
- Jacqueline Niffle, av. Bel-Air, 25 (déposer dans le hall d'entrée)
- Galerie de la Bascule, ch. de Waterloo, 715 (entrée intérieure du GB-Carrefour)
- Cécile Charles, av. Wellington, 13
- Denys Ryelandt, av. du Maréchal, 20 A
- Notre Dame des Champs, rue Cavell, 143 (déposer dans le hall d'entrée)
- Collège St Pierre, av. Coghen, 213 (déposer dans le hall d'entrée)
- Espace Photo, place St Job, 32
- 20 / vin sprl, rue Vanderkindre, 478
- Mme Elias, rue du Framboisier, 35 (mardi de 10 à 20 h)

